

Membres présents

Nom Prénom	Classe	Fonction	Nom Prénom	Classe	Fonction
Mme Pérennès	CE2-CM1	Directrice-Enseignante	Mme Friard	Louette	Parent
Mme Casaliggi	CP	Directrice-Enseignante	Mme Guinard	Louette	Parent
M. Laumonier	CE1-CE2	Adjoint-Enseignant	Mme Farin	Chalouette/Louette	Parent
Mme Sabourin	MS-GS	Adjointe-Enseignante	Mme Collignon	Chalouette	Parent
Mme Brouard	présidente du syndicat scolaire		Mme Verisimmo	Chalouette	Parent
M. Lambert	vice président du syndicat scolaire		Mme Foscolo	Chalouette	Parent
M Celliquon Michel	Adjoint maire de Saint Hilaire		Mme Raillard	Marette	Parent
M Demeulemeester	maire de Saint Hilaire		Mme Thibaut	Marette	Parent
M Guiomar	maire de Chalo Saint Mars		Mme Poirier	Marette	

Membres excusés

Mme Derhore	IEN
M Quercy	Enseignant CM2
Mme Panza	Directrice – Enseignante PS
Mesdames Siret, Marchal, Riabi, Yanga-Esso	AESH
Mme Agnez	RPE

Ordre du jour (cocher les cases)

Pédagogie	Organisation	Administratif	
Equipe pédagogique	Equipements sportifs	Organisation des services, planning, gestion des salles	
Programmations de cycles	Travail d'équipe avec le RASED	Demande de travaux / Travaux planifiés	x
Evaluations nationales (analyse, remédiation...), LSU	x Aide aux enfants en difficultés (modalités de prise en charge)	Coopérative / bilan financier	x
Analyse des évaluations internes	Décloisonnement, échange de services	Elections des parents délégués	
Projet d'école (présentation / bilan, dont classes transplantées et sorties)	x Bilan de fin de cycle	Sécurité : PPMS et modalités des exercices d'évacuation alerte attentat / compte rendu de la commission sécurité	x
Choix de matériels didactiques	Modalités d'évaluations dans l'école, dans le cycle	Modalités d'accueil des futurs PS à la rentrée prochaine	
Contenu des APC	APC	Autres : réunion des trois conseils d'école en un conseil commun pour le RPI	
Equipe et matériel numérique	SRAN		
Partenariats	x Accueil des futurs PS	Règlement	
Effectifs et structure pédagogique	x Organisation du temps scolaire	Fête d'école	

Ordre du jour (joindre tout document utile)

1. Année scolaire 2025-2026
- 2- Projet d'école et évaluations
3. Actions pédagogiques dans les classes
4. Partenariat
5. Sécurité et travaux
6. Questions des représentants de parents d'élèves

Décisions (joindre tout document utile)

1- Année scolaire 2025-2026	Secrétaire de séance : Mme Elsa Pérennès Madame Marie Recour intervient en début de conseil d'école afin de présenter l'ABC de la biodiversité. Ce projet est commun à 3 communes : Chalo Saint Mars, Chalou Moulineux et Saint Hilaire. L'atlas de la biodiversité intercommunale a commencé en janvier 2025. L'objectif est de mettre en valeur la biodiversité des communes, au travers d'ateliers et d'événements durant trois ans. Une première manifestation est prévue le 15 mars 2025 : présentation de l'ABC, balades dans la nature. Les élèves de la maternelle la Marette participent à ce premier événement à travers des productions d'arts visuels.
-----------------------------	--

- **Rentrée septembre 2025**

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 :

<i>PS</i>	<i>MS</i>	<i>GS</i>	<i>CP</i>	<i>CE1</i>	<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>
10-15	23	14	14	18	18	15	16

- Soit 128 à 133 élèves à la rentrée sur le regroupement à ce jour.
- Il n'y a pas de changement prévu pour la carte scolaire : 2 classes dans chaque école. Les CE2 seront toujours répartis entre la Chalouette et la Louette.
- Les effectifs sont amenés à varier en fonction des arrivées et des départs sur les deux communes. Particulièrement chez les PS, les chiffres sont ceux de l'état civil et peuvent encore varier.

2- *Projet d'école et évaluations*

- **Rappel des 4 axes :**

- Bien-être pour tous
- Ambition pour tous et excellence
- Culture et citoyenneté responsable
- Équité et inclusion pour tous

L'accent est mis sur la résolution de problèmes car c'est une compétence qui est échouée dans tous les niveaux sur le regroupement mais également au niveau national. Une étude au niveau de plusieurs circonscriptions est menée, car il y a notamment une inversion des courbes entre les filles (qui réussissent mieux jusqu'au CP) et les garçons.

- **Évaluations nationales et LSU**

La Marette → Évaluation pour une entrée sécurisée au CP :

Pour la première fois cette année, les évaluations ont eu lieu au mois de novembre à la place du mois de janvier. Certains résultats sont très faibles en raison de l'avancement de ces évaluations car les compétences n'ont pas encore (ou très peu) été abordées.

23 compétences sont évaluées lors de ces évaluations : 7 compétences sont en dessous ou égales à 50% de réussite.

Les thèmes les plus échoués sont :

- Écrire un mot en cursive avec un modèle : 7,1%
- Tenir correctement son crayon : 14,3 %
- Réaliser une collection dont le cardinal est donné : 28%
- Exprimer la position d'un objet sur un rang : 42,9%
- Dénombrer une collection figée : 42,9%
- Reconnaissance des lettres de l'alphabet : 50%
- Écrire seul un mot : 50%

Les réussites sont :

- Communiquer avec un adulte : 100%
- Compréhension explicite : 92,9%
- Dénombrer des syllabes : 92,9%
- Constituer une collection : 92,9%

→ Évaluation mi-repères CP : les résultats ont été transmis aux parents lors de la remise des livrets.

Les compétences les mieux réussies sont celles qui touchent à la compréhension. La compétence la plus échouée sur la classe est la soustraction : les élèves n'ont pas fait attention au signe -, malgré l'exemple fait en collectif.

Les LSU : une panne au niveau nationale a empêché les enseignants d'accéder au site pendant plus de 2 semaines. Cela a donc créé un retard dans les rendus ou empêcher de les imprimer. Les parents ont tous pu avoir les livrets avant les vacances de février, en remise dans le cartable ou lors de rendez-vous avec l'enseignant.

Pour les prochains livrets, les parents pourront accéder en ligne au LSU grâce au site EDUCONNECT.

3. *Actions pédagogiques dans les classes*

- **MARETTE :**

- Liaison GS/CP autour des jeux de société : échange d'un groupe d'élèves le vendredi après-midi pendant 1h afin de pouvoir profiter d'un moment d'intégration dans les cycles et de jeux mathématiques, activités en arts visuels. Le lancement de cet échange est prévu au printemps 2025.
- Chorale tous les vendredis après-midi
- Plantations

	- Lien avec l'ABC de la biodiversité : grand projet sur « les petites bêtes » : sorties 1 fois par mois de mars à juin dans les espaces verts environnants de l'école de la PS à la GS (parc Bougnol, vieux stade...) afin d'observer et de répertorier les espèces animales rencontrées au fil des mois. En partenariat avec le CPN et Guillaume Ravissot de la mairie de Chalo. Lien avec les arts visuels pour préparer une exposition en fin d'année. - Visite d'une exposition de l'artiste Daniel Picon à la mairie de Chalo le mardi 4 mars pour les élèves de MS et GS. - La sortie de fin d'année n'est pas encore définie • CHALOUETTE : CP : Le dossier pour la classe eau a été accepté et l'école percevra une subvention de 700 €. Il était prévu que la classe se rende au château de Courances, mais pour l'instant le devis n'est pas confirmé. Le CPN Val de Seine se déplacera sur l'école afin de faire un atelier avec les élèves sur le thème de la pollution de l'eau. Chorale : les élèves de CP se rendent tous les vendredis à la Marette afin de faire chorale. Une liaison GS-CP aura lieu autour des jeux de société et en arts visuels. Une soirée jeux de société est prévu avec les parents des élèves de CP mais la date reste à confirmer. CE1/CE2 : les élèves de CE1/CE2 bénéficient d'un projet avec des artistes autour de la création de marionnette. Ils viendront sur l'école 3 jours. Les élèves fabriqueront leur marionnette et détourneront un objet du quotidien puis feront une présentation avec une scénographie devant leur camarade de classe. Ce projet aura lieu sur 3 journées : le 31/03, le 01/04 et le 04/04. • LOUETTE : Ecopousse : 3 animations réalisées avec une intervenante pour sensibiliser aux écogestes, aux énergies quotidiennes que nous utilisons, à la préservation de notre nature. Stop motion Légo : la réalisation d'un stop motion pour permettre aux élèves de créer un récit de narration, de découvrir et se familiariser avec des outils numériques, de mettre en valeur un travail, de coopérer. Découvrir le thème de l'illusion : visite d'une exposition de l'artiste Daniel Picon, puis réalisation d'œuvres par les élèves exposées lors de la Grande Lessive (commune aux trois écoles), visite de la Maison de la Magie à Blois courant mai. Vivre ensemble : apprendre à exprimer des messages clairs, sensibiliser au fait de se mettre à la place de l'autre Chorale
4 – Partenariat	• La fête de l'hiver : La fête de l'hiver a été une réussite avec forte présence des familles. Cette fête aura permis de récolter 54 boîtes qui ont été distribuées au CCAS d'Etampes, à la croix rouge de Brétigny-sur-Orge et aux Restos du Cœur de Dourdan. • La Grande Lessive Exposition des productions des enfants sur le thème de l'Illusion le vendredi 21 mars 2025. • Fête de l'école Une exposition devrait avoir lieu sur la Marette afin de faire le lien avec le projet sur les petites bêtes. La question d'une représentation chantée ou dansée n'est pas encore fixe dans les trois écoles. La fête de l'école aura lieu le samedi 14 juin. • Coopérative scolaire : Marette : En l'absence de Madame Panza, les chiffres seront communiqués ultérieurement. Chalouette : Sur le compte il y a 1 685 € Recettes du photographe : 350 € Recettes des chocolats : La vente des chocolats sur l'école aura permis de récolter 477,64 € Une dépense dans l'achat de série de livres et de jeux pour les classes a coûté : 255 €

	Louette : 3 4000,52 € Les dépenses liées à la fête de l'hiver : 235 € Sortie Maison de la magie : transport : 1250 euros + visite : 340 euros Intervention stop motion Léo : 1044 euros
5- Sécurité et travaux	Sécurité et travaux • <u>Exercices incendie et PPMS</u> 2 exercices incendie obligatoires dans l'année pour entraînement à évacuation des lieux rapidement. 1 troisième recommandée par le département du 91. 2 exercices PPMS obligatoires pour savoir réagir face à l'intrusion dans l'enceinte de l'école et face à un confinement au sein de l'école suite à un danger extérieur. La Marette : 2^{ème} exercice incendie le vendredi 14 février - <u>La Chalouette</u> : Le 2^{ème} exercice PPMS (mise à l'abris simple) a eu lieu le mardi 11 février 2025. Dans cet exercice les élèves et les adultes doivent descendre dans le préau fermé, et parler le moins possible afin de garder l'oxygène disponible dans la pièce. La Louette : Le 2^{ème} exercice PPMS (risques majeurs naturels et technologiques) a été réalisé le 14 février 2025. Mise en situation : un camion dont le chargement contient des produits toxiques est accidenté proche de l'école. Retour : problème fréquence radio. <u>Travaux</u> La Marette : - rénovation de la peinture dans le vestiaire de la salle du bas et descente des portes manteaux pour les mettre à hauteur d'enfant - changement des robinets de la salle d'eau du haut et de la salle d'eau du dortoir - changement du toilette enfant de la salle d'eau du haut - <u>La Chalouette</u> : Travaux réalisés : - Changement de la pile dans les urinoirs dans les toilettes garçons. - Elagage des arbres dans la cour de récréation et devant l'école Demandes en cours : - Réhabilitation de la façade sur la partie qui est tombée pendant l'été : 9 mois à 1 an de délai - Fuite d'eau qui coule sur le tableau électrique : calcul du budget car tuyau en fonte - Demande de rénovation de la salle de réunion à l'étage : peinture + reboucher les trous liés aux abeilles. - Vigilance sur la présence des abeilles dans les conduits de cheminée et dans les murs. - Fuite d'eau avec décollement de la peinture dans le préau - Thermostat du radiateur dans l'entrée La Louette : Demandes en cours : - Présence de nids de guêpes qui ont été traitées, mais une vigilance est toujours présente car des guêpes peuvent être présentes dans la classe de M. Quercy - Problème de chauffage de M. Quercy lié à l'isolation : bas de porte de secours et trou dans le mur - Toilettes bouchées régulièrement - Salle informatique : matériaux présents, mise en place à terminer
6-Questions des représentants de parents d'élèves	Questions et remarques des représentants de parents d'élèves • <u>Est-il possible de connaître le contenu du programme « d'éducation sexuelle » pour la maternelle/primaire ?</u> Le contenu du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité a été publié et est accessible sur Eduscol. Il a été adopté par le bulletin officiel du 5 février 2025 et sera applicable à la rentrée 2025. (MENE2503064A) Ce programme est progressif, en école primaire il ne s'agit que de l'éducation à la vie affective et relationnelle.

Serait-il possible d'avoir des informations et des explications concernant le déploiement de la cellule « non au harcèlement » (éléments déclencheurs, déroulement des entretiens, retours et suivi) ? Les parents dont les enfants ont été interrogés seront ils recontactés ? Pour les enfants convoqués, comment les familles peuvent-elles remonter le déroulement de ces entretiens à la cellule (via le corps enseignant, directement auprès de la cellule, auprès de l'inspection) ?

La cellule « non au harcèlement » dépend du programme Phare. Son objectif est de créer une communauté protectrice pour améliorer le climat scolaire. Le pôle ressource NAH permet une prise en charge rapide d'une situation inquiétante avec un regard extérieur et formé. Il applique la méthode de la préoccupation partagée. Une série d'entretiens très courts sont réalisés afin de se préoccuper ensemble d'une situation qui nous inquiète pour en sortir.

Sujet spécifique à La Chalouette :

- o Étude : est-il possible d'échanger avec la CAESE pour que l'étude finisse à l'heure (actuellement l'étude finit plutôt vers 18h20) ?

Un mail a été adressé à la CAESE à ce sujet, ainsi que sur l'état de la classe (suite à une discussion avec le personnel faisant le ménage). Un rappel va être fait aux intervenants. Les parents ne doivent pas hésiter à joindre la CAESE en cas de retards répétés à nouveau.

Sujets/questions demandant à être abordés en conseil d'école :

Cantine :

Quantité des repas : Certains enfants (surtout les plus grands) remontent de ne « pas assez manger à la cantine ». Serait-il possible d'adapter, autant que possible, les quantités par rapport au besoin des enfants (un enfant de 10 ans ayant souvent un appétit plus important qu'un enfant de 6 ans) ? Si les quantités sont standardisées chez le prestataire, ce point peut-il être remonté à la prochaine commission cantine ?

Nous jetons énormément de nourriture chaque jour. Les dames de cantine proposent systématiquement aux enfants de primaires 2 fois du plat mixte (style lasagnes...) ou de l'accompagnement et de l'entrée si ce ne sont pas des parts individuels, et tout enfant peut en redemander.

Quant aux quantités des parts individuelles, ce point a déjà été abordé en commission menu, les quantités sont grammées selon les normes diététiques. Yvelines-restauration sert des milliers de repas par an ; les quantités sont les mêmes entre les villes et les villages.

Certains enfants sont très difficiles sur beaucoup d'aliments. Nous n'avons pas la possibilité de plats de remplacement, la cuisine n'étant pas sur place, les plats ne peuvent être resservis le lendemain pour des raisons de normes sanitaires. Aussi il est très important que les enfants goûtent à tout très tôt dans leur jeune âge, pour les habituer à de nouveaux goûts. L'équipe est sensibilisée sur cette nécessité et sollicite **que les enfants aient au moins simplement goûter le plat.**

Présidente de séance	Secrétaire de séance	IEN circonscription d'Etampes
Cécile Casaliggi 	Elsa Pérènnès	DERHORE Catherine